

DÉPARTEMENT
DU RHÔNE

ARRONDISSEMENT
DE LYON

CANTON
DE SAINT-GENIS-LAVAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-LAVAL

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

CULTURE

PROGRAMMATION SAISON
CULTURELLE LA MOUCHE 20 21

Délibération : **02.2020.009**

Transmis en préfecture le :

28 février 2020

Séance du : **25 février 2020**

Compte-rendu affiché le **28 février 2020**

Date de convocation
du Conseil Municipal : **19 février 2020**

Nombre des Conseillers Municipaux
en exercice au jour de la séance : **35**

Président : **Monsieur Roland CRIMIER**

Secrétaire élu : **Monsieur Guillaume
COUALLIER**

Membres présents à la séance :

Roland CRIMIER, Mohamed GUOUGUENI,
Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE,
Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès
JAGET, Christophe GODIGNON, Odette
BONTOUX, Guillaume COUALLIER, Christophe
EVRAT, Michel MONNET, Bernadette VIVES-
MALATRAIT, Isabelle PICHERIT, Lucienne
DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL,
Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO,
Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX, Yves
CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Thierry
MONNET, Pascal BARD

Membres absents excusés à la séance :

Marie-Paule GAY, Nicole CARTIGNY, Anne-Marie
JANAS, Gilles PEREYRON

Pouvoirs :

Marie-Paule GAY à Yves DELAGOUTTE, Nicole
CARTIGNY à Fabienne TIRTIAUX, Anne-Marie
JANAS à Mohamed GUOUGUENI, Gilles
PEREYRON à Thierry MONNET

Membres absents à la séance :

Marylène MILLET, Christian ARNOUX, François
VURPAS, Yves GAVault, Olivier BROSSEAU, Serge
BALTER

RAPPORTEUR : Madame Fabienne TIRTIAUX

La Mouche, théâtre et cinéma, organise à travers les saisons culturelles, une programmation d'événements dans la salle de spectacles mais également « hors-les-murs » pour captiver les Saint-Genois dans leur grande diversité, comme pour promouvoir les richesses artistiques et patrimoniales de la commune.

Différentes actions sont ainsi déclinées :

- le développement d'une offre culturelle diversifiée, présentant les différentes formes artistiques, favorisant la création (développement des résidences, des coproductions et des présences artistiques sur le territoire) et renforçant les liens entre les activités cinéma et le spectacle vivant, notamment dans les actions d'éducation artistique et culturelle (parcours construits à destination des publics scolaires),
- le développement de partenariats et d'actions culturelles avec les acteurs locaux des secteurs sociaux, éducatifs, seniors, culturels, économiques ... ;
- le développement des « temps forts » et de festivals (Paroles, Paroles et festival du parc de Beauregard, programmation hors-les murs), notamment en lien avec la compagnie associée, le développement des séances spécifiques et de la médiation au cinéma (cinés-débat, Croq'ciné, Ciné-thés, Nuit du cinéma, etc.) et la participation à des événements phares régionaux ou nationaux (festival «Lumière», festival «Télérama»);
- La mise en place de partenariats sur l'agglomération, au niveau métropolitain et régional (participation aux réseaux Groupe de 20, Réseau Cirque Auvergne-Rhône-Alpes, festival «Les Utopistes» ...) pour élargir l'attractivité de la Mouche et sa possibilité programmatique.
- le développement des financements (labels arts et essais, politique de la ville, Métropole, Région ...) et notamment des fonds privés (mécénat).

LA PROGRAMMATION 20-21 DE LA MOUCHE, spectacle vivant.

La programmation présentée ci-dessous est en cours de finalisation. La liste de spectacles est susceptible de s'ajuster ponctuellement. Elle se décline par :

1/ Des événements rassembleurs, grand public et construits en partenariat avec des réseaux locaux et régionaux:

- ouverture de saison le 20 septembre en clôture des Journées du Patrimoine, avec un spectacle participatif, *La leçon du montreur* ;
- Biennale de la danse, avec le spectacle *Oùm*, création 2020 de la Cie Massala ;
- accueil d'un concert de Blick Bassy, artiste camerounais, en résonance avec Africa2020 ;
- accueil de deux spectacles « dessinés » (*Song Book* et *Noire*) du collectif F71, en clin d'œil à l'année de la BD ;
- participation au Festival Lumière ;
- participation aux Nuits du cirque, événement national, avec le spectacle de clown *Bobines* de la Cie l'attraction céleste, et séances de cinéma ;
- temps fort thématique organisé entre autre avec le B612 sur thème de « Chers papys mamies... » (Spectacle *Go !* De polina Borisavo, exposition *Le musée itinérant de Germaine* du centre imaginaire de création, et diffusion de courts métrages) ;
- Festival du parc de Beauregard, du 28 au 30 mai, un temps fort résolument grand public, gratuit, avec une programmation de spectacles participatifs, insolites et réjouissants pour profiter du lieu et valoriser son patrimoine.
-

2/ Des compagnies de référence et des spectacles cultes, en dialogue avec 7 créations de compagnies régionales.

- *S'engager*, de la Cie Ariadne, théâtre (création novembre 2020) ;
- *Ulysse de Taourirt*, Cie Nomade in France, récit et musique
- L'auteur François Hien (Cie L'harmonie communale), nouvel artiste associé, présentera le spectacle en janvier 21 ainsi qu'une cycle de lectures sur le territoire pendant toute la saison, il est également soutenu pour sa prochaine création, *La Honte* ;
- Jeunes artistes de cirque (deux soirées devraient être co-réalisées avec l'école de cirque de Lyon, et une création sera présentée au festival du parc de Beauregard en

- collaboration avec la cie MPTA) ;
- Soirée découverte des jeunes réalisateurs régionaux (juin 2021 dans le cadre de la fête du cinéma) ;
 - Collectif féminin de jeunes scénographes, *Alors l'année prochaine*, associé au festival du Parc de Beauregard ;
 - Trio musical Nouk's -Cie Girouette, soutenue pour sa prochaine création jeune public *Perspéhone*.

3/ **Un parcours pour le jeune public**, avec des spectacles présentés en séances scolaires et tout public, de la maternelle au lycée avec notamment :

- *Bobines*, Cie l'attraction céleste. Cirque. Novembre 20.
- *Natchav*, Cie les ombres portées, Théâtre d'ombres. Décembre 20.
- *Les géométries du dialogue*, Cie Juscomama. Théâtre dessiné. Janvier 21.
- *Petite Iliade en un souffle*, Cie Le Grand nulle part, théâtre.

Différents projets d'actions culturelles sont mis en place autour de la programmation scolaire : parcours de spectateurs, ateliers de sensibilisation et de pratique.

Dans le cadre des parcours croisés, les projets mis en place visent à soutenir les élèves dans l'acquisition de certaines compétences comme par exemple : appréhender des langages des arts et du corps, les représentations du monde, le rapport à l'autre, mais aussi prendre conscience des espaces géographiques et des temps historiques, former son jugement et son esprit critique, etc.

Ce schéma permet de collaborer avec les établissements scolaires de la ville dans une dynamique d'accompagnement de l'enfant et dans une complémentarité de rôles et d'actions.

On rappellera qu'à travers les parcours croisés mis en place depuis plusieurs années, différents acteurs de la Ville (B612, la Mouche Théâtre et Cinéma, intervenante musicienne, intervenant multimédia, le service du Développement Durable, le service des Sports) présentent un projet commun à destination des écoles saint-genoises.

La programmation reste pluridisciplinaire, avec une diversité d'arts représentés sur scène. Elle fait la part belle aux écritures contemporaines.

Pour tous les âges, elle s'adresse à tous les publics et met l'accent sur **les spectacles à voir en famille**.

Ancrée et rayonnante, la Mouche prend soin d'accueillir des compagnies étrangères, nationales et régionales. La Mouche est soutenue par l'Office National de Diffusion Artistique pour l'accueil de spectacles nationaux et internationaux.

L'accompagnement à la création fait partie des missions pour lesquelles La Mouche reçoit des financements spécifiques, notamment de la Métropole et de la Région. Cet accompagnement prend différentes formes : apport financier en co-production, pré-achat de spectacle en cours de création, accueil en résidence, aide à la reprise de spectacle.

En réseau sur la Région, elle participe au Groupe des 20, et au réseau Cirqu'AURA,

En réseau sur la Métropole, elle participe à la Biennale de la danse, au festival Lumière, au réseau SOLE, aux Nuits d'une Demoiselle.

Mesdames, Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir,

- . **ADOPTER** la programmation de la saison spectacles 2020/2021 ;

. **AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer les contrats de cession et les conventions devant intervenir pour la mise en place et le bon déroulement de la saison spectacles 2020/2021.

Après avoir entendu l'exposé de Madame Fabienne TIRTIAUX,
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

- LE CONSEIL ADOPTE CETTE DELIBERATION A LA MAJORITE -
Motion adoptée par 26 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 3.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents,

Le Maire,

Roland CRIMIER



Liste des élus ayant voté POUR

Roland CRIMIER, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX, Guillaume COUALLIER, Christophe EVRAT, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Isabelle PICHERIT, Marie-Paule GAY, Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Nicole CARTIGNY, Anne-Marie JANAS, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX, Thierry MONNET, Gilles PEREYRON

Liste des élus s'étant ABSTENUS

Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Pascal BARD

En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon 184, rue Duguesclin- 69003 LYON ou sur le site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.